

PERMIS CITOYEN

Sud-Hérault
18-25 ans



Je donne

de mon temps
à une association

J'obtiens

une aide pour financer
mon permis B



LES ÉTAPES

Je présente mon projet
et ma candidature au PIJ

Je trouve une association
pour effectuer mon
bénévolat

Je dédie 35h ou 70h de
mon temps à l'association
qui m'accueille

Je bénéficie d'une aide
de **150 à 500 euros** pour
financer mon permis



LES CONDITIONS

POUR PARTICIPER

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Ne jamais avoir bénéficié de l'aide financière relative au permis citoyen Sud-Hérault
- Être domicilié sur le territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault
- Avoir un projet établi (scolaire, professionnel et/ou de vie)



Renseignements au **PiJ**
6 place Ferrer à Capestang
tél. 04 67 26 37 10